

GRAND PRIX SENIOR (1 et 2) 2026 (Golf de OMAHA BEACH) SAMEDI 29 et DIMANCHE 30 AOUT 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est validé par la ligue de golf de Normandie.

Il complète le règlement général des épreuves fédérales amateurs et celui spécifique des épreuves en simple ou en double et respecte le cahier des charges des "trophées" FFG 2026.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

ELIGIBILITE

Le Grand Prix senior est ouvert aux joueuses et joueurs amateurs répondant à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et **s'être acquitté du droit de jeu fédéral** ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue ;
- **Être à jour de ses droits d'engagement à tous les trophées antérieurs** ;
- Dont l'index est **inférieur à 15,5 pour les messieurs et à 18,4 pour les dames** ;
- Être titulaire en 2026 d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2024 ou 2025 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié ;
- Avoir + de 50 ans la veille de l'épreuve pour le trophée senior 1 et + de 60 ans la veille de l'épreuve pour le trophée senior 2.
- Les seniors 2 ont le choix de la catégorie dans laquelle ils souhaitent concourir et le spécifier lors de leur inscription.

Pour les compétiteurs non licenciés de la Fédération Française de Golf, l'index doit être certifié par un écrit de la fédération du joueur joint au bulletin d'inscription **avec le certificat médical**.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions devront parvenir au : Golf Omaha Beach,
La ferme Saint Sauveur
14520 PORT EN BESSIN

Au plus tard le 15 aout 2026 à minuit, en utilisant le formulaire d'inscription élaboré par le golf de OMAHA BEACH (voir sur le site du golf) et obligatoirement accompagné du règlement du droit d'inscription.

Les droits d'inscription sont précisés sur le bulletin d'inscription dans les limites fixées par la FFG.

En accord avec la Ligue de golf de Normandie, la Commission Sportive du Golf de Omaha Beach se réserve le droit d'accepter ou de refuser des engagements.

Le joueur peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée. Dans cette hypothèse les droits d'engagement sont remboursés. Passé cette date, le club conservera les droits d'engagement.

CHAMP DE JOUEURS

Le nombre maximum de compétiteurs est fixé à 120 participants (60 pour le trophée senior 1 et 60 pour le trophée senior 2). 33 places minimum seront réservées aux dames (sauf manque de candidates à la date de clôture des inscriptions)

Les joueurs entrant dans le champ des limites d'index seront retenus à la date de clôture des inscriptions et, le cas échéant après, avec les priorités conformes au paragraphe 7 alinéas "Inscription" et "champ des joueurs" du cahier des charges des trophées seniors (voir vadémécum FFG 2026).

Une liste des joueurs inscrits retenus à la date de clôture des inscriptions pour cette épreuve sera publiée au plus tard le 20 aout 2026.

Dans le cas où le nombre d'inscrits dépasse le nombre maximum de compétiteurs à la date de clôture des inscriptions, une liste d'attente sera établie pour pallier les forfaits, avec les mêmes priorités que ci-dessus.

FORME DE JEU

Epreuve sur deux tours, **Parcours Eisenhower** : Score Maximun par + 4 / 36 trous/ 18 trous par jour.

1^{er} tour : **Tour 1 le samedi 29 aout 2026**

2^{ème} tour : **Tour 2 le dimanche 30 septembre 2026**

Recommandation de la ffgolf pour les grands prix Seniors : Repères 3 (jaunes) pour les Messieurs et repères 5 (rouges) pour les Dames.

Un classement sera réalisé par catégorie, à savoir senior 1 et senior 2.

Départage seulement pour la première place dans chaque catégorie et série (messieurs, dames) en play-off trou par trou, sur les trous 10 et 18, et par "comparaison des cartes" sur les 18, 9, 6, 3 et derniers trous pour les autres égalités.

En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire (départage du logiciel RMS 9) deviendra définitif.

Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou circonstances exceptionnelles, le premier tour serait reporté dès que les conditions le permettent, sinon il sera reporté au lendemain. Si le second tour ne peut être joué dans son intégralité, le classement définitif sera établi en prenant en compte le classement provisoire à l'issue du premier tour. Si au terme des deux jours, au moins un tour n'a pas été joué dans son intégralité, la compétition sera annulée.

CODE DE COMPORTEMENT

Voir le code de comportement paragraphe 14 de la Hard Card 2026 des épreuves fédérales.

Conformément au décret 2025-582, le code de la sante publique prévoit désormais une interdiction de fumer dans tous les équipements sportifs et leurs abords publics pendant leurs heures d'ouverture. Cette interdiction concerne de fait toutes les compétitions fédérales. Les contrevenants s'exposent a une sanction pénale prévue par la loi. De plus, toute infraction d'un joueur sera considérée comme une infraction au code de comportement et le comité se prononcera sur la sanction.

PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 30 aout 2026 au club-house à l'issue de l'épreuve (l'horaire exact sera précisé dans la journée en fonction du déroulement de la compétition).